



Le vrai ou faux de la vaccination...

Mon enfant est trop petit, il a bien le temps de se faire vacciner.

FAUX !

Les jeunes enfants sont particulièrement fragiles vis-à-vis de beaucoup d'infections et doivent être vaccinés dès que possible à partir de l'âge de deux mois. C'est pourquoi les vaccins sont obligatoires pour les enfants nés depuis janvier 2018.

Tous les vaccins n'ont pas vocation à être prescrits à tout le monde.

VRAI !

L'objectif est la juste vaccination : il s'agit de vacciner les personnes concernées contre les maladies appropriées. Certaines vaccinations concernent tout le monde. D'autres peuvent être recommandées en fonction du profil ou de l'activité professionnelle (personnes fragilisées ou au système immunitaire affaibli, seniors, étudiants et professionnels de santé, professionnels travaillant au contact d'eau usées...).

Faites le point avec votre médecin !

Un retard de vaccination oblige le patient à tout recommencer.

FAUX !

Il suffit de reprendre les vaccins là où ils ont été interrompus et de compléter la vaccination avec le nombre d'injections nécessaires en fonction de l'âge.

Faites le point avec votre médecin !

D'autres questions ?



Le site de référence qui répond à vos questions

Il vaut mieux laisser la nature faire les choses, certaines maladies ne sont pas forcément inutiles.

FAUX !

Si beaucoup de microbes n'entraînent pas maladies ou induisent des infections bénignes, d'autres sont particulièrement agressifs. Le virus de l'hépatite B est responsable de la mort de 1 500 personnes en France chaque année. Quant au papillomavirus humain (HPV), responsable du cancer du col de l'utérus, il provoque 1100 décès par an. Et lors de la dernière épidémie de rougeole de grande ampleur en France (2008-2011), plus de 22 000 cas de rougeole ont été recensés, 5 000 patients hospitalisés (dont 1 023 pour une pneumonie sévère et 27 pour l'encéphalite/myélite) et 10 patients sont morts.

Se faire vacciner, c'est risqué.

FAUX !

Comme tout principe actif et comme n'importe quel médicament, le vaccin peut entraîner des effets indésirables bien connus (fièvre, douleurs au point d'injection) mais les complications liées aux maladies sont plus graves et fréquentes que les complications liées aux vaccins.

Il demeure plus risqué de ne pas être vacciné que de l'être. Enfin, les rares contre-indications à la vaccination sont décelées par le médecin lors de la consultation.

On peut quand même contracter une maladie quand on a été vacciné ?

VRAI !

Pour certains vaccins, l'efficacité est presque de 100% et les échecs de la vaccination sont pratiquement inexistantes. Pour d'autres vaccins, l'efficacité peut être diminuée. Mais dans ce cas, lorsque la maladie survient chez une personne vaccinée, elle est souvent moins grave. Enfin, certains vaccins ne confèrent pas une immunité permanente et la protection finit par disparaître. C'est pourquoi le calendrier vaccinal prévoit des rappels.

Vaccination : êtes-vous à jour ?

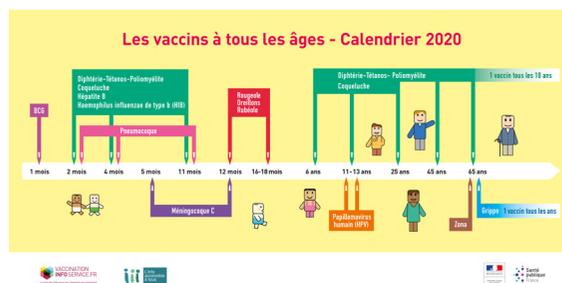
La meilleure protection, c'est la vaccination !
En Grand Est, les acteurs de la santé se mobilisent



Se faire vacciner ? Pourquoi ? Pour qui ?

Tous les jours, où que nous allions, dès les premiers jours de notre vie, nous rencontrons de nombreux virus et bactéries qui peuvent être à l'origine de maladies parfois graves... En nous vaccinant, nous nous protégeons contre des maladies transmissibles. Mieux, nous protégeons également nos proches et toutes les personnes que nous rencontrons au quotidien, en particulier celles qui ne peuvent pas toujours être vaccinées : les nouveaux-nés, les femmes enceintes ou encore les personnes fragilisées par une maladie chronique.

La vaccination reste la meilleure des protections : et si on faisait le point ?



Consultez l'annuaire des sites publics de vaccination sur www.grand-est.ars.sante.fr > rubrique Grand Public > Protégez votre santé > Vaccination

Et vous, êtes-vous à jour ? Vous n'êtes pas sûrs d'être à jour dans vos vaccinations ? Vous avez oublié un ou plusieurs rappels ?

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le rattrapage est simple. Il suffit de reprendre la vaccination là où elle a été interrompue.

Parlez-en à votre médecin traitant lors d'une prochaine consultation. Vous pouvez également vous rendre dans un centre de vaccination.

Et si je ne me fais pas vacciner ?

Grâce aux vaccins, certaines maladies ont été éliminées. Mais si les taux de vaccination sont insuffisants dans la population, ces maladies peuvent réapparaître : certaines maladies, qui peuvent sembler bénignes, entraînent parfois de graves complications.

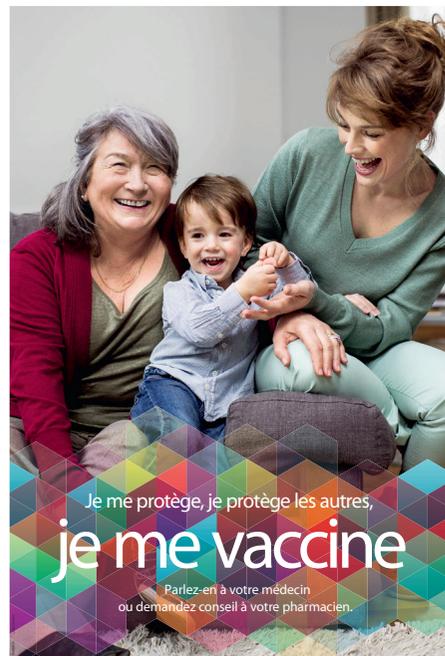
Alors, protégeons nous, vaccinons nous !

Focus Rougeole, une épidémie toujours active !

La rougeole est une maladie très contagieuse qui se transmet par la toux, les éternuements et les sécrétions nasales. **Une personne malade peut en contaminer jusqu'à 20 autres**, et ce dès les premiers signes, ce qui explique les épidémies actuelles en France. Seule une vaccination complète (2 doses) permet de se protéger.

Faites le point avec votre médecin, notamment si vous ou vos enfants êtes né(e)s à partir de 1980 !

À tous les âges, sa vaccination !



Le calendrier vaccinal a été simplifié depuis plusieurs années. Voici les grandes lignes à retenir :

Pour les enfants ? Ça commence dès le 2ème mois. Depuis le 1er janvier 2018, la loi rend obligatoires les vaccinations des enfants de moins de 2 ans.

Pour les ados ? En plus des rappels, pensez aux rattrapages méningite C, hépatite B et papillomavirus (HPV).

25-45-65 ans ? Les âges à retenir pour les rappels diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP).

Vous êtes enceinte ? Pour vous protéger et protéger votre bébé, faites le point sur les vaccinations rougeole, oreillons, rubéole, coqueluche et grippe avec votre médecin ou votre sage-femme.

... et après 65 ans ? La grippe tous les ans, les rappels DTP tous les 10 ans et le zona une seule fois !

Suivez facilement vos vaccins avec le carnet de vaccination électronique

Le carnet de vaccination électronique (CVE) vous permet de savoir facilement où vous en êtes dans vos vaccins. Créer son CVE est simple et gratuit, alors rendez-vous vite sur www.mesvaccins.net.

Téléchargez l'application pour votre smartphone.



VACCINATION INFO SERVICE.FR

Le site de référence qui répond à vos questions

